



Lettre d'Information

► Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers administrés,

L'actualité du moment, comme vous l'avez pu le constater, c'est bien évidemment les travaux de construction de notre nouvelle Mairie, un vaste chantier qui n'a pas pu vous échapper si vous êtes allés vous promener du côté de la Salle des Fêtes.

Démarré au mois de juin dernier par la mise en souterrain de l'ensemble des réseaux, ce chantier va actuellement bon train, à tel point qu'au moment où j'écris ces lignes, le nouveau bâtiment est sur le point d'être «hors d'eau».

D'ici la fin de l'année, les entreprises procéderont à la pose de l'isolation et des fenêtres, de façon à pouvoir travailler en toute quiétude aux aménagements intérieurs pendant l'hiver.

Actuellement, le planning de réalisation est respecté et, sauf problème particulier, la nouvelle Mairie devrait nous être livrée pour le mois de mai 2011.

Lors de la réunion de chantier qui a lieu chaque jeudi, en compagnie du Maire Nathalie Johnson et de M. Flusin, du Cabinet Solmon, nous veillons à ce

que ces délais soient respectés. Mais une présence quasi quotidienne est nécessaire pour suivre avec attention le déroulement d'une telle opération qui représente un équipement majeur pour notre commune.

Je signalerai que, d'ici quelque temps, avant même la mise en service du bâtiment, le site fera l'objet d'une surveillance vidéo afin de prévenir tout acte malveillant.

Au cours de la dernière phase de travaux, nous aménagerons également les abords du bâtiment, avec un parvis et un vaste parking, agrémentés d'un éclairage public (candélabres et poteaux à LED lumineuses) équipés d'ampoules spéciales à économie d'énergie. Notons encore que le nouveau bâtiment respecte les normes actuelles d'isolation et de résistance aux secousses sismiques, mais aussi en matière d'accessibilité, avec un ascenseur prévu pour les personnes à mobilité réduite. A signaler enfin qu'il sera équipé d'une pompe à chaleur à gaz (une «première» dans notre région) qui alimentera également la Salle Polyvalente. Un équipement rendu possible grâce à un partenariat avec GRDF.

Dans quelques mois, nous disposerons donc d'une «maison commune» qui répondra aux attentes de tous les administrés, avec une surface d'environ 240 m²



abritant des locaux fonctionnels. Rappelons que le coût de cette construction, de l'ordre de 700.000 €, sera entièrement pris en charge par la société APRR dans le cadre des travaux d'élargissement de l'autoroute A36 dont le lancement est prévu en mars prochain.

Avant cela, probablement en février, la Mairie actuelle devrait subir les assauts des engins pour être démolie et disparaître définitivement de notre paysage. Une page d'histoire se tournera, cap sur le XXI^{ème} siècle !

*Pascal Bally
Adjoint à l'Urbanisme
et aux Travaux*



Les travaux de la nouvelle Mairie avancent à grand pas : l'essentiel du gros-œuvre devrait être terminé avant l'hiver.

REPÈRES

Un grand élan de solidarité 2-3

4-5 Salon de Peinture : talents en pleine lumière

6-7 Les Ours font la fête

8 Vie économique locale
Portrait

Agenda

Un grand élan de solidarité

A Arbouans, la solidarité n'est pas un vain mot : on a pu le constater lors de l'incendie qui a ravagé une maison hébergeant trois familles rue de Courcelles.

Il est un peu moins de 17 h en ce 21 septembre : un incendie se déclare sur la toiture, semble-t-il au niveau des panneaux solaires flambant neufs, de la maison au 24 rue de Courcelles. Ce bâtiment comprend trois appartements en copropriété et abrite les familles Alliévi, Schell et Besançon qui, très vite, vont devoir quitter les lieux en abandonnant toutes leurs affaires.

Cette situation d'apocalypse, le Maire Nathalie Johnson l'a vécue de près. Rapidement sur les lieux, elle raconte : « La toiture s'est embrasée en quelques minutes seulement et l'explosion de bouteilles de gaz n'a pas arrangé les choses. Mais le souci majeur a été d'être sûr qu'il n'y avait plus personne dans la maison et, fort heureusement, ce fut le cas. Il a fallu ensuite, en attendant l'arrivée de la police et des pompiers, barrer l'accès à la rue de Courcelles. »

Les pompiers ont ensuite éprouvé beaucoup de difficultés à maîtriser l'incendie qui a fait beaucoup de dégâts. La toiture a été détruite, de même que

l'appartement de M. et Mme Schell. Le logement de M. et Mme Besançon a également été considérablement touché, tandis que l'appartement de M. et Mme Alliévi, s'il n'a pas été touché par les flammes, a néanmoins beaucoup souffert de l'eau déversée par les soldats du feu.

Dès le lendemain, dans un premier temps, il a fallu sécuriser les lieux, c'est d'ailleurs une prérogative du Maire : « Nous avons fait venir un expert afin de savoir si la maison présentait un péril imminent ou pas, de façon à prendre un arrêté en ce sens le cas échéant. Dans l'intervalle, une entreprise était intervenue pour enlever les tuiles restantes et bâcher la toiture, si bien qu'il a suffi d'installer des barrières pour interdire l'accès à la maison. »

Relogement et solidarité

Dans un tel cas de figure, il appartient également au Maire d'assurer le relogement des personnes sinistrées, onze personnes en l'occurrence, quatre chez les familles Alliévi et Schell et trois pour la

famille Besançon : « Les trois familles ont pu être hébergées par des parents pendant deux ou trois jours. Mais, dès le soir de l'incendie, nous avons tout mis en œuvre pour trouver une solution de relogement et nous avons trouvé trois logements libres appartenant à des propriétaires privés, M. Depoutot et M. Fugagnoli, plus un autre appartenant à Néolia. Même le Conseil Général et la Sous-Préfecture se sont manifestés pour nous donner un coup de main. »

En parallèle, le Maire avait créé une cellule de crise : « Les bonnes intentions partaient dans tous les sens et il importait de coordonner toutes ces actions. Pendant quatre jours et quatre nuits, nous avons fait appel un vigile pour surveiller le secteur, en attendant que les familles aient évacué les affaires pouvant être récupérées. Nous avons également mis une benne à leur disposition afin que les sinistrés puissent y déverser leurs déchets. Du côté de mes adjoints, Pascal Bally a été chargé de veiller à la sécurité du site, Michèle Magnin-Feysot de s'occuper de



l'aide matérielle et financière aux familles, par le biais du CCAS. Lors de la Fête des Ours, Thierry Gable a annoncé la mise à disposition d'une urne destinée à recueillir les dons au profit des familles sinistrées. »

Aujourd'hui, la famille Alliévi réside dans l'appartement de M. Depoutot et la famille Schell a pris possession d'un logement de Néolia. Quant à M. et Mme Besançon, particulièrement touchés par

Le feu, qui a pris au niveau des panneaux solaires, s'est propagé très rapidement à l'ensemble de la toiture.

le drame, ils sont toujours, pour l'instant, hébergés par des parents.

Il serait trop long d'exposer ici les multiples marques de générosité qui ont été témoignées à l'égard des familles, de la part des habitants de la rue de Courcelles, mais également bien au-delà. Vêtements, couvertures, affaires

scolaires... : « Il y a eu un énorme élan de solidarité, souligne Mme Johnson, des voisins, mais aussi de l'école, de l'accueil périscolaire et, plus généralement, de nombreux habitants. »

Si tous ces gestes n'ont pas réglé les problèmes des trois familles sinistrées, gageons qu'ils leur auront apporté un certain reconfort...

Les habitants ont la main verte



Tous les lauréats réunis pour la photo-souvenir.

C'est dans une salle du Conseil municipal joliment décorée par les enfants du périscolaire que s'est déroulée récemment la remise des prix du traditionnel concours des maisons fleuries. En préambule, le Maire Nathalie Johnson a remercié les habitants pour leur participation et les a vivement félicités d'avoir, à travers leurs efforts de fleurissement, contribué à l'embellissement du village... malgré l'orage de grêle du mois de juin. Avant de proclamer le palmarès, son Adjoint Thierry Gable a ensuite rappelé que les membres du jury, qui se sont déplacés sur le terrain les 7 et 8 juillet derniers, ont établi leur classement à partir de plusieurs critères, l'entretien des fleurs, leur quantité, leur diversité et l'harmonie des couleurs.

Il a également annoncé que, l'an prochain, le jury effectuerait deux passages en juin et en septembre.

Le palmarès : 1) M. et Mme Jean-Claude Clerget (51 rue de Courcelles), 2) Mme Marie Guidet (26 rue des Champs de Pierre), 3) M. et Mme Patrick Lebaïl (8 impasse des Essarts), 4) M. et Mme Daniel André (5 rue des Samblenières), 5) M. et Mme Jean-Paul Debard (13 rue des Courts Champs), 6) M. et Mme Michel Claudel (4 rue des Champs de Pierre), 7) M. et Mme Robert Chenus (33 rue des Ecoles), 8) M. et Mme René Jacquet (22 rue des Sablières), 9) M. et Mme Alain Paret (15 rue des Puges), 10) M. Ludovic Petremant et Melle Caroline Perrin (25 rue de Courcelles).

► Suite à l'incendie de la maison 24 rue de Courcelles, une urne avait été mise à la disposition des habitants en Mairie afin de recueillir des dons en faveur des familles sinistrées. Ouverte le 19 octobre, cette urne a permis de recueillir une somme de 307 €.

Les associations ont également décidé de venir en aide aux familles concernées : c'est ainsi que le bénéfice effectué par le Comité des Fêtes lors de la Fête des Ours, en l'occurrence une somme de 330 €, viendra grossir la cagnotte qui sera répartie en trois parts égales. Très sensibles à cette solidarité et à toutes les marques de sympathie dont elles ont fait l'objet, les trois familles tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui leur sont venues en aide, notamment Madame le Maire et ses conseillers, les associations locales, le personnel du Centre de Loisirs, le voisinage de la rue de Courcelles, le Secours Catholique et l'Entraide Protestante.

La Mairie signale que les habitants ont toujours la possibilité d'effectuer des dons en espèces au profit des sinistrés. Pour cela, une urne est toujours disponible au secrétariat de Mairie et un grand merci à tous ceux qui feront un geste.



L'ouverture de l'urne a eu lieu le 19 octobre.

► Avec la rentrée, les réunions de quartier

ont repris leur cours normal : le 29 septembre, une trentaine d'habitants des Courts Champs et des Samblenières sont venus échanger avec les élus. Comme à l'accoutumée, de nombreux sujets divers ont été évoqués : aménagements de voirie, entretien des installations communales, aérodrome, élargissement de l'autoroute A36, futur déménagement de la Mairie, projet de nouvelle école, terrains de la SED, réaménagement de la fontaine, aire des gens du voyage, ... Le Maire Nathalie Johnson et ses élus se sont efforcés de répondre à toutes les questions et de prendre note des différentes demandes.



Les réunions de quartier ont repris leur rythme avec les Courts Champs et les Samblenières.

Bienvenue aux nouveaux enseignants !



Thierry Gable en compagnie des enseignants (anciens et nouveaux) : de gauche à droite : Céline Philippe, Stéphanie Micha, Patrick Ollier, Patricia Retournard et Mylène Wardi.

À la mi-octobre, la Municipalité d'Arbouans a accueilli les nouveaux enseignants en poste au village depuis la dernière rentrée scolaire. En présence de l'ensemble des enseignants qui avaient répondu à cette invitation, Thierry Gable, 1^{er} Adjoint, a ainsi souhaité la bienvenue aux trois nouveaux visages : **Stéphanie Micha**, nouvelle directrice de l'école, était en poste au Collège Brossolette de Montbéliard. A Arbouans, elle a pris en charge la classe de CM1/CM2. **Mylène Wardi** travaille avec la classe de CE1/CE2, mais également avec les CM1/CM2 en tant que complément de direction, tout en s'occupant d'une classe de Vieux-Charmont deux jours par semaine. Enfin, **Céline Philippe** est arrivée à Arbouans pour prendre en charge les bambins de la grande section CP. Dans son discours, Thierry Gable a rappelé que la Municipalité reste toujours très attentive aux besoins des enseignants, la commune soutenant largement l'enfance et toutes les actions en direction de la jeunesse.

Jobs d'été



Fin de mission pour les jeunes ayant travaillé pour la commune au cours de l'été.

Dans une collectivité, il est de coutume que quelques jeunes, étudiants ou à la recherche d'emploi, soient recrutés pour l'été afin de donner un coup de main aux employés municipaux. Ce fut le cas à Arbouans où trois filles et deux garçons ont été affectés à différentes tâches, tonte, désherbage, peinture, entretien divers. Mais cette année, l'accent a été mis sur le tri des archives de la Mairie, le bâtiment devant prochainement être détruit. Notons également que l'un des jeunes, en l'occurrence Jacky Lambert, s'est consacré à la mise à jour de la base de données concernant le cimetière. A la fin de l'été, le Maire Nathalie Johnson a convié tous ces jeunes à un pot amical afin de les remercier de leur investissement au service du village.

Actualité

Talents en pleine lumière

La 8^{ème} édition du Salon de Peinture a remporté un franc succès.

Cela fait désormais quelque temps que le Salon de Peinture organisé par le Comité des Fêtes d'Arbouans a conquis ses lettres de noblesse. L'édition 2010 a encore été un grand cru et, tout au long du week-end, de nombreux visiteurs sont venus admirer les œuvres présentées par 31 peintres et sculpteurs de tout le grand Est.

Invitée d'honneur de cette édition, Jacqueline Lange a présenté des toiles acryliques qui ont fait l'unanimité. Autodidacte, cette artiste très cotée aime peindre des femmes dans des situations de vie qu'elle affectionne.



Le public a pu admirer les œuvres de Jacqueline Lange, l'invitée d'honneur de l'édition 2010.

Une belle Fête de la Musique

Grâce aux Oursons et à la Commission Sports et Loisirs, le village a connu une belle Fête de la Musique à la fin du mois de juillet. Organisée dans la cour de l'école, cette soirée a permis au public d'applaudir des artistes de qualité : «A prendre ou à laisser» a présenté un répertoire folklorique et humoristique, le groupe «PME» offrant ensuite une prestation plus rock. Pour terminer, la jeune Matilde Wuhrlin, domiciliée à Arbouans, a interprété avec grand talent quelques morceaux que le public a repris en chœur. Ce moment convivial a été complété par boissons et sandwiches proposés par les Oursons.



Matilde Wuhrlin a donné un large aperçu de son talent.



A l'heure du vernissage, le Maire Nathalie Johnson a vivement félicité les artistes et les organisateurs du Salon.

Pour le reste, le Salon a fait la part belle à la diversité et à l'éclectisme, le Président Bernard Roy soulignant que les organisateurs avaient souhaité proposer autant d'artistes que de styles. C'est ainsi que le public a pu découvrir, entre autres, les fondeurs Shannon et Richard Baker, qui ont même procédé à une démonstration.

En somme un beau week-end d'art accessible à tout le monde à Arbouans et une reconnaissance méritée pour tous les artistes qui ont contribué à sa réussite.

On attend la prochaine édition avec impatience !



Le groupe «A prendre ou à laisser» a conquis le public...



Une prestation très «rock» pour PME...

TNT : c'est pour bientôt !

Il ne sera plus possible de recevoir la télévision analogique à partir du 16 novembre. Quelques explications.

À partir du 16 novembre prochain, la diffusion analogique des chaînes de télévision sera définitivement interrompue pour être remplacée par une diffusion numérique. Autrement dit, les antennes type «râteau» ne serviront plus à rien et, pour continuer à pouvoir suivre ses programmes favoris, il faudra être équipé, sinon d'une parabole, d'un adaptateur permettant de recevoir la TNT (Télévision Numérique Terrestre).



Que va-t-il se passer ?

Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2010 à partir de minuit, tous les émetteurs diffusant la télévision en mode analogique seront éteints définitivement. Quant aux émetteurs numériques, ils seront stoppés pendant quelques heures.

Si vous recevez la télévision grâce à une antenne râteau et que vous êtes équipés pour recevoir la TNT, vous ne serez privés de télévision que de façon temporaire. Si vous n'êtes pas équipé d'un mode de réception numérique (adaptateur TNT, TV avec TNT intégrée, câble, satellite, ADSL...), vous ne recevrez plus la télévision.

L'ensemble des travaux sur les émetteurs devrait être terminé vers 18h.

Que faut-il faire ?

Vérifier que votre matériel est compatible. Vous n'êtes pas obligé de changer de téléviseur, il suffit de le raccorder à un adaptateur TNT. Tous les postes vendus depuis mars 2008 (écrans plats) sont équipés d'un adaptateur TNT intégré. Tous les postes vendus depuis 1981 (écrans à tube) sont munis d'une prise Péritel permettant d'y brancher un adaptateur TNT ou un décodeur. Vous devez lancer une recherche et une mémorisation des chaînes sur votre poste. Pour cela, cinq minutes suffisent.

Assistance

Il existe une assistance à domicile gratuite pour les personnes âgées ou souffrant d'un handicap. Cette aide est réservée aux foyers dont les personnes ont plus de 70 ans ou souffrent d'un handicap à plus de 80%, déclarant que le domicile dans lequel doit intervenir le prestataire est bien leur domicile principal.

Pour bénéficier de cette aide ou pour toute autre question, contacter le 0970.818.818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local) du lundi au samedi de 8h à 21h.

Le bonheur en or des époux Rougeot



Le 18 septembre dernier, Thierry Gable, 1^{er} Adjoint, a reçu en Mairie Mathilde et Marc Rougeot à l'occasion de leurs noces d'or. Entourés de leur nombreuse famille, M. et Mme Rougeot, mariés le 17 septembre 1960 à Arbouans, ont fêté leurs cinquante années de bonheur partagé. Bien connus dans le village, membres assidus du Club des Anciens, M. et Mme Rougeot coulent aujourd'hui des jours paisibles. Toutes nos félicitations.

Sensibilisation au handicap

En juillet, les Francas, en collaboration avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ) et le Comité Régional Handisport, ont organisé une journée de sensibilisation au handicap. Cette journée, baptisée «Gendy'Sport» a permis à quelque 130 jeunes de 12 à 16 ans, venus de tous les Centres de Loisirs du Pays de Montbéliard, de participer à plusieurs ateliers sportifs dans les conditions du handicap : parcours sensoriel, handbike, basket en fauteuil, rugby ou encore tir à la carabine ou sarbacane, les différentes équipes constituées, dont des jeunes handicapés, ont valorisé la mixité et les différences.



► La vie du village

Les Ours font la fête

Retour sur la traditionnelle Fête des Ours qui a eu lieu le 25 septembre.



Les membres de l'Amicale des Antillais se sont chargés du repas du soir.

La 5^{ème} édition de la Fête des Ours a recueilli son succès coutumier. Dès le début de l'après-midi, les Oursons ont proposé une kermesse à la Salle des Fêtes : jeux divers, animations sportives, démonstration de danse country, chacun s'y est donné à cœur joie. Gaufres et boissons ont complété le programme. En soirée, la fête s'est poursuivie à la Salle Polyvalente par une soirée antillaise en présence d'une bonne centaine de personnes. Les membres de l'Amicale des Antillais de Belfort et du Pays de Montbéliard avaient concocté un menu composé de plats typiques des Antilles, un repas qui fit l'unanimité, de même que l'ambiance sur la piste de danse une bonne partie de la nuit ! Une belle récompense pour le Comité des Fêtes et son président Bernard Roy qui, soit dit en passant, a décidé que les bénéfices de cette soirée, qui devaient initialement être partagés entre plusieurs associations, seraient remis aux familles sinistrées de la rue de Courcelles.

L'anniversaire du Club culinaire



Un anniversaire dignement fêté pour le Club culinaire.

Vingt-sept ans déjà ! Même si cet anniversaire ne correspondait pas à un «compte rond», les adhérentes du Club culinaire d'Arbouans ont souhaité marquer le coup et organiser un goûter auquel ont été conviés tous les membres actuels de la section, mais également toutes celles qui en avaient fait partie dans le passé. En présence du Maire Nathalie Johnson et de son Adjoint Thierry Gable, la responsable Gisèle Nicod a rappelé l'évolution de ce club, comptant

actuellement une quinzaine d'adhérentes, qui se réunit chaque troisième mardi du mois à 14h au Patio. A chaque fois, deux membres sont invités à se partager la confection d'un repas (plat principal et dessert) avant de le soumettre aux papilles des autres, dans la plus grande convivialité. Bien évidemment, cet anniversaire a été prétexte à un grand goûter, tous les membres ayant apporté de succulentes pâtisseries...



L'après-midi, les Oursons ont organisé une kermesse proposant de nombreux jeux qui ont ravi petits et grands.

Semaine Bleue pour cheveux gris



Rassemblement de générations à l'occasion de la Semaine Bleue.

Le 20 octobre dernier, à l'occasion de la Semaine Bleue consacrée aux personnes âgées, la Municipalité a pris l'initiative d'organiser une rencontre entre les Anciens et les jeunes de périscolaire et des Francas. Ce moment de convivialité, auquel une quinzaine de seniors avaient répondu, a eu lieu à la Salle des Fêtes. Pendant toute l'après-midi, les bambins ont initié leurs aînés à différents jeux de sociétés dans une ambiance chaleureuse.

► Vite dit

► Une quinzaine d'étudiants de l'UTBM ont consacré une journée de leur temps pour effectuer des travaux de nettoyage. Une action d'intégration bien plus intéressante que l'ancien «bizutage» qui, par le passé, a donné lieu à de nombreuses polémiques... Ainsi, le 16 septembre dernier, ces futurs ingénieurs issus de toute la France ont d'abord passé un peu de temps pour nettoyer des secteurs de Brognard puis de Vieux-Charmont. En fin de matinée, ils ont fait une halte à Arbouans où, gant et sacs poubelle en main, ils ont ramassé les déchets traînant sur l'ancienne voie ferrée. Accueillis par Thierry Gable, 1^{er} Adjoint, ils ont ensuite été reçus à la Mairie où un «jus de fruit d'honneur» leur a été servi.



Thierry Gable a accueilli les jeunes étudiants à leur arrivée à Arbouans.

► Lors de la soirée consacrée à l'élection de Miss Arbouans, le 26 juin

dernier, il avait été convenu que la moitié du bénéfice réalisé avec les entrées et la buvette serait utilisée pour l'achat d'un défibrillateur pour la commune.

A la mi-octobre, Mme Eliane Marchand, présidente de l'association Défil'Mode, a remis un chèque de 250 € à Nathalie Johnson et Thierry Gable.

Cette somme viendra donc contribuer à l'achat de cet équipement très important puisqu'il peut augmenter fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque respiratoire.



En présence de Miss Arbouans 2010, Mme Marchand a remis un chèque aux élus.

► AGENDA

Concours des Maisons et balcons illuminés

Avient-on de peine de procéder à la remise des prix du concours des Maisons Fleuris qu'il faut déjà penser à un autre concours, celui des Maisons et Balcons Illuminés. La Municipalité espère que vous serez nombreux à mettre en place vos décors et illuminations en vue des fêtes de Noël. Comme chaque année, des récompenses sont promises aux habitants proposant les plus belles décorations. A cet effet, le jury chargé de l'établissement de ce classement sillonnera les rues du village **le jeudi 16 décembre à partir de 18h**. Alors... à vos ampoules et faites en sorte que votre maison brille de mille feux ce soir-là !



et aussi...

7 novembre : Brocante du football et du tennis de table.

11 novembre : Cérémonie commémorative à 9h30 Place de la Fontaine (défilé et remise de diplômes d'honneur).

17 novembre : Visite du chantier de la nouvelle Mairie avec les élus de Pays de Montbéliard Agglomération.

17 novembre : Conseil Municipal (Mairie).

20 et 21 novembre : Exposition patchwork à la Salle Polyvalente.

23 novembre : Journée UNICEF à la Salle des Fêtes et à la Salle Polyvalente.

24 novembre : Réunion des référents de quartiers (19h, Salle des Fêtes).

4 décembre : Décoration des sapins de Noël par les élus.

4 et 5 décembre : Téléthon des Ours et Marché de Noël.

7 décembre : Repas des Anciens (12h, Salle des Fêtes).

16 décembre : Repas de Noël du périscolaire (12h, Salle des Fêtes).

17 décembre : Visite du Père Noël dans les écoles (à partir de 14h).

Déménagement provisoire de la Mairie

Comme nous l'avons déjà annoncé, en attendant que le nouveau bâtiment soit terminé, le secrétariat de Mairie va être temporairement déplacé, probablement en fin d'année : il sera aménagé pendant quelque temps dans la salle culturelle derrière l'école primaire (rez-de-chaussée du bâtiment de la Bibliothèque).

Quant aux différentes réunions (Conseils et Commissions), elles se tiendront au Patio ou à la Salle des Fêtes. Enfin, l'accueil périscolaire sera transféré le matin dans la salle d'éveil de la maternelle et le soir dans les salles de classe.

La Mairie vous accueille

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h,
- lundi au vendredi de 15h à 18h,
- samedi de 10h à 12h (semaines paires)
Permanences de Mme le Maire : sur rendez-vous

Permanences Action sociale : le premier jeudi de chaque mois de 10h à 12h

► Economie

L'Atelier de Retouche

Sa maman était une experte en la matière, elle a suivi sa trace ! Tout en conservant son emploi de salariée, Mme Brigitte Butillon exerce depuis maintenant trois ans une autre activité à son domicile et elle est à votre disposition pour tous travaux de couture. Un ourlet à créer, une fermeture éclair à installer, un vêtement à rétrécir... ou à élargir, Mme Butillon pourra vous apporter sa compétence et sa minutie, vous proposant un service soigné et de qualité.

L'Atelier de retouche, Mme Brigitte Butillon, 22 rue des Courts Champs à Arbouans, téléphone : 03.81.98.10.07 ou 06.47.98.24.86. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h, le mardi de 17h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.



► Portrait

Les 90 ans de Suzanne

Née le 5 avril 1920 à Mehun-sur-Yèvre (Cher), Mme Suzanne Faifeu a fêté ses 90 ans il y a quelques mois. Avec son époux, elle était arrivée dans le Pays de Montbéliard en 1959. A l'époque, le travail se faisait rare dans le Berry et son mari a trouvé un emploi à l'usine SMA d'Arbouans.

M. et Mme Faifeu ont donné naissance à deux enfants, Jacques (né en 1941) et Jacqueline, épouse Paret (née en 1944). Avant de se marier, Suzanne effectua plusieurs petits métiers. Elle se consacra ensuite à l'éducation de ses deux enfants.

Le couple a d'abord résidé Allée des Sapins à Arbouans. Puis lorsque la fille, Jacqueline, a fait construire sa maison au 15 rue des Puges, ses parents ont construit la leur juste à côté, au numéro 13. Toute sa vie, Mme Faifeu a été passionnée par le jardinage et elle ne voyait pas l'heure passer quand elle était dans son jardin ! Pour le reste, sa vie était rythmée par les fêtes de famille qui, invariablement, se déroulaient chez elle. Elle eut cependant la douleur de perdre son mari en 2001 et quelques problèmes de santé l'ont ensuite contrainte à s'assurer les services d'une infirmière. Et en juin dernier, suite à une mauvaise chute, elle s'est fracturée un bras qui avait déjà été cassé en 1999. Hospitalisée pendant plusieurs mois, Suzanne s'est mal remise de cette opération et, depuis quelques jours, elle s'est définitivement installée dans une maison de retraite de Vieux-Charmont où sa fille Jacqueline vient cependant la voir chaque jour.



Le 5 avril, Mme Faifeu avait accueilli les membres du CCAS à l'occasion de son anniversaire.

Lettre d'information du village d'Arbouans

Directrice de la Publication : Nathalie JOHNSON
Conception et réalisation : ALINÉA - DAMPIERRE-LES-BOIS - Tél. 06.80.85.78.66

Imprimé sur du papier recyclable